Acte Certifié exécutoire

Envoi: 12/09/2011

Réception par le Prefet : 12/09/2011

Publication: 16/09/2011

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N° CP-2011-8-7-2

Séance du vendredi 9 septembre 2011



Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

DESIGNATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL GENERAL AU SEIN DE LA NOUVELLE ASSOCIATION ARTS ET LUMIERES EN ALSACE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général N° CG-2011-2-1-11 du 14 avril 2011 relative aux missions confiées à titre permanent à Mme et MM. les Conseillers Généraux,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

❖ Désigne Mme Brigitte KLINKERT pour représenter le Conseil Général au sein de la nouvelle Association ARTS ET LUMIERES EN ALSACE créée suite à la fusion-absorption de l'association Noël en Alsace par l'association Voix et Route Romane.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions